



Bertrand Barère de Vieuzac

Bertrand Barère
dit «de Vieuzac»

Bigorre (Tarbes), Paris

Extraction bourgeoise et magistrature bigourdane

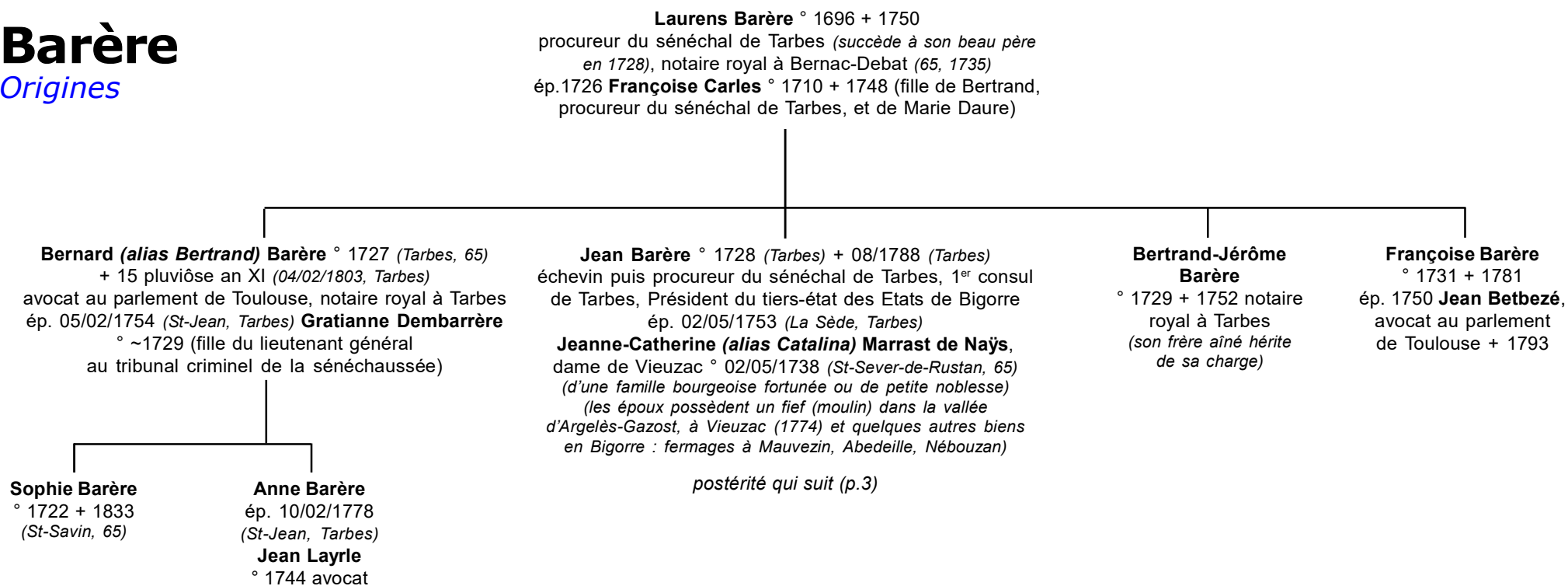
Sources complémentaires :

«La Révolution Française»; Claude Manceron,
Ed. Renaudot, 1989,
«Histoire & dictionnaire de la Révolution Française»,
collectif (Tulard, Fayard et Fierro), 1988, Ed. Laffont Bouquins,
«Dictionnaire des membres du Comité de Salut Public»,
Bernard Gainot, Ed. Tallandier, 1990,
Roglo, Généanet, Wikipedia

© 2024 Etienne Pattou
dernière mise à jour : 21/09/2024
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

Barère

Origines



Barère

Postérité de Jean

2

Jean Barère
et Jeanne-Catherine Marrast

Bertrand Barère dit «de Vieuzac»

° 10/09/1755 (Tarbes)
+ 13/01/1841 (Tarbes,
inh. au cimetière St-Jean)
ép. 14/05/1785 (Vic-en-Bigorre, 65)

Catherine-Elisabeth de Monde

° 21/07/1772 (Vic)
+ 13/02/1852 (Vic)

détails & postérité
qui suivent (p.4)

Jean-Pierre Barère

° 27/01/1758 (Tarbes)
+ 31/03/1838 (Tarbes)
prêtre d'Auriébat, vicaire
épiscopal, défroqué (an II)

Cécile Barère ° 1764 (Tarbes)

+ 23/03/1840 (Tarbes)
ép. 05/11/1783 (St-Jean, Tarbes)
Paul de Lasalle, seigneur baron
de La Mothe d'Odos
° ~1712 + 16/10/1787 (Odos, 65)

Jacquette-Françoise Barère

° 1771 + 1835
ép. 1798 **Jean-Pascal Lapeyrère**,
bourgeois, marchand puis maire
de Tarbes sous le Consulat
° 1772 + 1840

Jeanne-Marie Barère

° 1773 + 1847
ép. 1799 **Pierre Sansot**,
avocat au parlement
de Pau ° 1758 + 1828

Barère

Bertrand, le Conventionnel

3

Barère confie en exil :
«Nous n'avions qu'un sentiment,
celui de notre conservation.
On faisait guillotiner son voisin
pour que le voisin ne vous fit pas
guillotiner vous-même.»

Bertrand Barère dit «de Vieuzac» (dès 1783)
surnommé «L'Anacréon de la guillotine» (Alquier, Edmund Burke)
«Janus à trois faces» (Camille Desmoulins) ou **«Equivoque»** (Maximilien Robespierre)
° 10/09/1755 (Tarbes, 31 rue Brauhauban) + 13/01/1841 (Tarbes, inh. cimetière St-Jean)
étudiant en droit à Toulouse (1774/1775), reçu avocat au parlement de Toulouse (1775),
conseiller du Roi à la sénéchaussée de Bigorre (Tarbes, 1776), rencontre à Paris Mirabeau, Condorcet,
La Fayette, Brissot, Pétion (hiver 1788-1789), élu député du tiers-état aux Etats-Généraux (23/04/1789),
puis à la Constituante, fonde le journal libéral modéré *«Le Point du jour»* (04/1789-01/10/1791),
fréquente Madame de Genlis, Talleyrand, David, Lameth et Barnave,
opte pour une monarchie constitutionnelle, membre des Jacobins (dès 12/1789),
participe à la création de son département des Hautes-Pyrénées, proche du Club des Feuillants,
se rapproche des Montagnards, travaille avec Danton au Ministère de la Justice (08/1792),
juge au tribunal de cassation des Hautes-Pyrénées pendant la Législative,
élu député des Hautes-Pyrénées à la Convention (02/09/1792),
passe des Girondins aux Montagnards (printemps 1793), violemment opposé à Marat,
élu au Comité de Constitution (11/10/1792 avec Condorcet, Danton, Sieyès, Brissot, Gensonné,
Vergniaud, Pétion et Paine), aux Comités d'instruction (13/10/1792) et de législation (14/10/1792),
préside la Convention (30/11-13/12/1792), ouvre le procès du Roi, fait renoncer à la possibilité
d'un appel au peuple (04/01/1793), régicide, 1^{er} membre élu du Comité de Salut public
(07/04/1793-15 fructidor an II (01/09/1794)) secrétaire aux Affaires Etrangères,
et réélu avec Lindet (10/07/1793), rapporteur de politique générale,
demande que la Terreur soit placée à l'ordre du jour (05/09/1793),
pousse à l'exécution de la Reine et à celle des prisonniers de guerre anglais
(ce dernier décret ne sera jamais appliqué par l'Armée),
pousse à profaner les tombes de la Basilique St-Denis (31/07/1793),
se rallie au complot réactionnaire du 9 thermidor an II une fois accompli, mais, compromis par son rôle
éminent dans la Terreur, proscrit, mis en accusation le 2 germinal an III (22/03/1795)
arrêté, emprisonné à Saintes en vue de sa déportation à Madagascar, s'en évade et se cache
à Bordeaux chez son cousin Hector Barère, commissaire de la Marine,
puis élu député des Hautes-Pyrénées au Conseil des Cinq-Cents en germinal an V
(04/1797, élection invalidée), amnistié sous le Consulat (3 nivôse an VII (24/12/1799)),
exilé à Mons puis à Bruxelles dès la Restauration (1815-1830, avec Carnot, David et Ramel-Nogaret),
membre du Conseil général des Hautes-Pyrénées (1834-1840), écrit ses Mémoires (publiées en 1842)
(il aurait entretenu pendant la Révolution et la guerre franco-anglaise, une correspondance
suivie avec Lord Stanhope, beau-frère de William Pitt, directeur du Foreign Office)
ép. 14/05/1785 (Vic-en-Bigorre, 65) (séparation en 1793)

Catherine-Elisabeth de Monde-Briquet ° 21/07/1772 (Vic) + 13/02/1852 (Vic)

sans postérité

Barère

Annexe documentaire



Bertrand Barère de Vieuzac
député de Bigorre en 1789 (
estampe de Fiesinger d'après Guérin)



Bertrand Barère de Vieuzac
étude pour le Serment du Jeu de Paume
Jacques-Louis David (1790)



Bertrand Barère de Vieuzac
portrait anonyme(Pau)

Barère

Annexe documentaire



BARÈRE.



Bertrand Barère de Vieuzac
(1755-1841)



Bertrand Barère de Vieuzac
illustration d'un ouvrage de Lamartine (1847)

Barère

Annexe documentaire



Bertrand Barère de Vieuzac
portrait anonyme



Bertrand Barère de Vieuzac
croquis de Georges-François Marie Gabriel (Carnavalet)

Encouragements aux exactions par le Comité de Salut public (dont Bertrand Barère) :

Le Comité de Salut public ayant envoyé **Joseph Lebon** en mission dans le département du Pas-de-Calais et dans les départements voisins, afin d'y établir le gouvernement révolutionnaire, il s'y était signalé par sa rigueur et par ses violences, soutenu par le Comité de Salut public, lequel lui écrivait le 22 brumaire an II, pour l'encourager :

«Le Comité de Salut public applaudit aux mesures que vous avez prises. Rien ne doit faire obstacle à votre marche révolutionnaire. Abandonnez-vous à votre énergie vos pouvoirs sont illimités. Tout ce que vous jugerez convenable au salut de la République, vous pouvez, vous devez le faire sur-le-champ.
«Signé **BILLAUD VARENNE**, **CARNOT**, **B. BARÈRE**, **LINDET**.»

Nous savons comment **Joseph Lebon** a usé de ses pouvoirs illimités jusqu'au 9 thermidor, à Arras et à Cambrai, couvrant cette région de sang et de proscriptions.

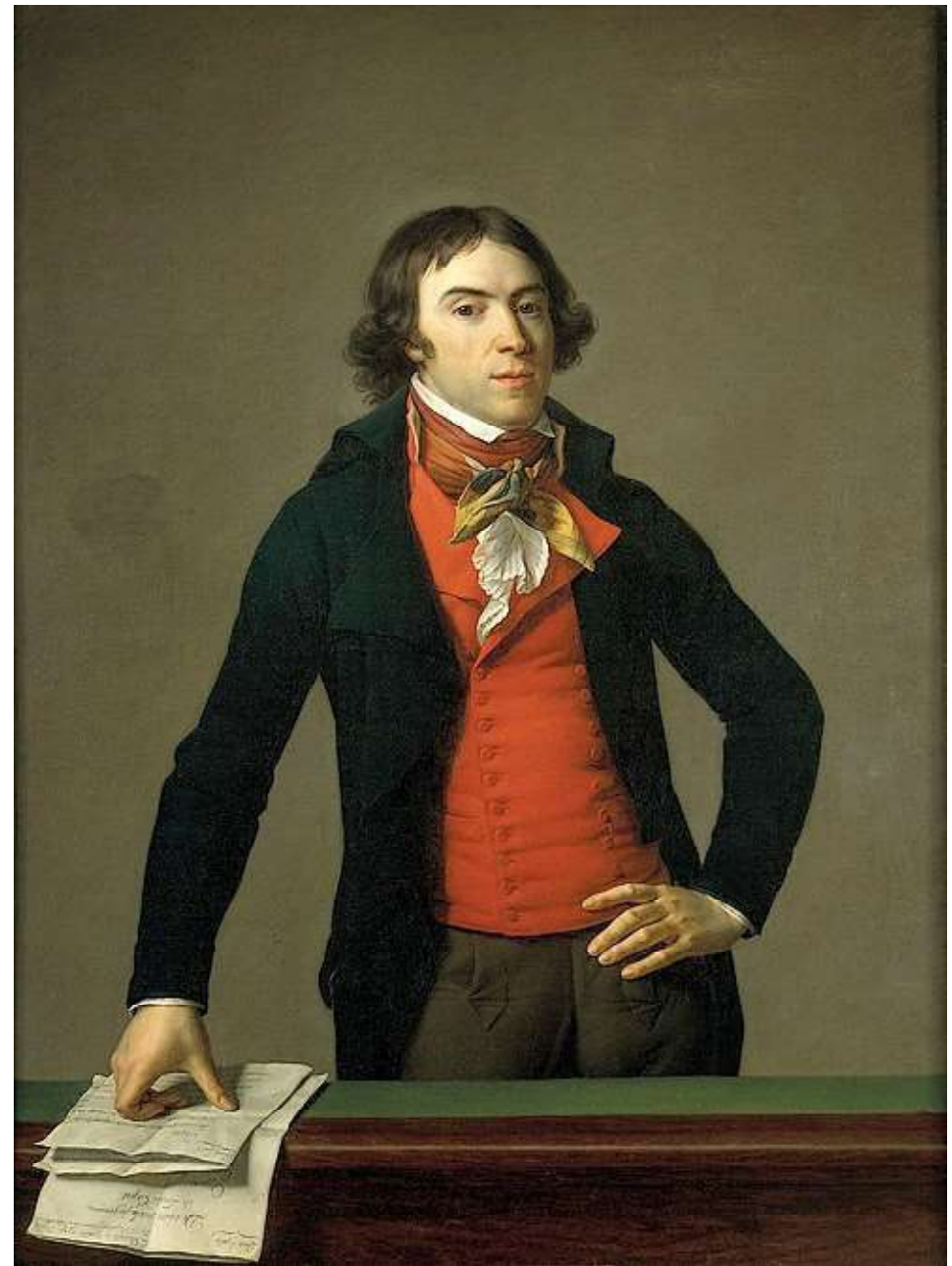
Bertrand Barère de Vieuzac
signature autographe

Barère

Annexe documentaire



Bertrand Barère de Vieuxac
(Paris, musée Carnavalet)



Bertrand Barère de Vieuxac
portrait par
Jean-Louis Laneuville (1793)

Barère

Annexe documentaire



Bertrand Barère de Vieuzac
assiette révolutionnaire



Bertrand Barère de Vieuzac
médaillon de David d'Angers (1835)



Bertrand Barère de Vieuzac
illustration d'un ouvrage de Lamartine (1847)